

Conseil Municipal du 20 décembre 2016

1- Le P.V. de la séance du 06 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2- Point sur les travaux

- Voirie 2016 : les travaux ont été réceptionnés le 08 décembre 2016.

Les demandes de versement des 40 000 € (programme voirie) et 1 625 € (accessibilité club house) vont être sollicitées.

- Voirie 2017 : présentation du préprogramme et du pré-chiffrage établis par le Syndicat de la Diège ainsi que les financements mobilisables.

- Epicerie : Les travaux se poursuivent. Le Conseil Départemental a attribué une aide de 20 000 € et le Conseil Régional une aide de 37 454 €.

- Cabinet médical : les travaux d'aménagement dans la maison des services ont débuté ; le local devrait être disponible en janvier 2017.

- Diagnostic assainissement et cartographie : la réunion de lancement du diagnostic a eu lieu le 6 décembre 2016 avec le cabinet SOCAMA, le CPIE et le Syndicat de la Diège.

- Etude des Tournadoux : la consultation des bureaux d'études a été lancée le 12 décembre 2016 ; les offres doivent nous parvenir pour le 6 janvier 2017. Cette étude permettra de déterminer la faisabilité et un pré-chiffrage de l'aménagement touristique autour du Viaduc des Rochers Noirs.

- Requalification du centre touristique du Pont Aubert : présentation a été faite de la phase 2 par le cabinet Evolution Tourisme ; un projet de réaménagement est envisagé pour chacun des bâtiments. Monsieur le Maire indique par ailleurs des difficultés de gestion par Cap Familles.

3- Tarifs 2017 – l'ensemble des tarifs est validé.

4- Tarif kilométrique 2016 pour la collecte des ordures ménagères reste à 2.10 €.

5- Gestion du personnel

- Le régime indemnitaire est validé pour l'année 2016.

- Après l'avis favorable du Comité Technique (CDG19) du 15 novembre 2016, trois postes sont supprimés.

- Le tableau des effectifs est mis à jour.

6- Une aide pour la rénovation des façades est validée pour les travaux engagés par Monsieur Noël ANGLARD.

7- Des décisions modificatives et opérations comptables sont validées.

8- Recensement 2017

- Sont nommées Mmes Sophie PETIT et Mélodie RONGIER comme agents recenseurs.

- La rémunération des agents recenseurs est validée.

9- Haute Corrèze Communauté : mise en œuvre de la nouvelle intercommunalité et transfert de la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères

- Avec son accord, Gérard CLARISSOU va être transféré au service « ordures ménagères » pour 20 heures hebdomadaires. Le camion benne et les containers vont également être transférés à ce service.

- Désignation des conseillers communautaires : dans l'ordre du tableau, ont été désignés Serge GUILLAUME, délégué titulaire, et Joëlle VERBIGUIE, déléguée suppléante.

- Pour information, la commune de SOURSAC va être rattachée à l'arrondissement d'USSEL à compter du 1^{er} janvier 2017.

- L'Office de tourisme sera dissous et un établissement public à caractère industriel et commercial sera créé pour le remplacer.

10- La dissolution et la répartition de l'actif du Syndicat du Transcorrèzien sont validés avec effet au 1^{er} janvier 2017.

- 11- Les instances de coordination et d'autonomie de Lapeau et Egletons vont fusionner. Une réunion d'informations de cette nouvelle entité et de l'instance de Neuvic sera organisée le 16 janvier 2017 à 16 heures à la Maison des Services.
- 12- Présentation est faite du projet « Rézo Pouce », mené par la CCGHD. Il vise à mettre en place un système d'autostop organisé à l'échelle du territoire. La commune va intégrer le « Rézo Pouce et mettre en place un arrêt en face de l'Arbre de la Liberté.
- 13- La signature de la convention Di@lège est validée afin de pouvoir effectuer un suivi des consommations électriques sur l'ensemble des bâtiments et de l'éclairage public. Cette prestation est gratuite.
- 14- La location d'un terrain à Mr Nicolas FRAYSSE à la Cité de la Chassagnade est prolongée. Les conditions de location restent inchangées.

15- Questions diverses

- La sirène de la mairie sonnera tous les 1ers mercredis du mois, à partir de février 2017, afin de répondre aux exigences du plan Vigipirate et du plan d'urgence de l'école.
- Monsieur le Maire fait un point sur les litiges en cours.
- Une réunion publique aura lieu le 6 février pour l'éclairage public et les consommations afférentes
- Information est faite que le Syndicat de la Diège a réalisé la cartographie du cimetière de Soursac.